WOMAN AS SPEAKER.

Feminine Hand Rules Over the House of the Colorado Legislature.

First Instance of Kind in History of Nation—Presides, During an Exciting Scene, to Her Great Credit.

For the first time in the history of the nation a woman has presided over a state legislature in active session. To Mrs. Frances S. Lee, of Denver, belongs the honor, and her record in the chair of the Colorado house of representatives is one of pride to her sisters of the state, says the correspondent of the Boston Transcript. A few days ago a resolution was introduced in the house providing for the employment of many additional clerks and other employes. It was considered by the retrenchment faction as a bold grab at the treasury, and Speaker Smith was opposed. He glanced about the floor in search of some member on his side of the question to call to the chair. Mrs. Lee met his gaze, and in a moment was on the platform.

Immediately after Mrs. Lee took the gavel motions came thick and fast. The debate on the grab resolution became lively, and twice Mrs. Lee was compelled to rap for order. The raps were distinctly feminine, but they were backed up by scowls of gallant members, and unruly fellows came to order at once. In the flood of motions and counter-parliamentary tactics the situation became somewhat mixed. Mrs. Lee called on two clerks to keep track of the orders. At first she was somewhat confused, but as the proceedings wore along she became more composed and finally dismissed the clerks.

The speaker backed up her stand on the retrenchment propositions very neatly in a ruling on a point of order. A member from an outside county raised the point that the rules provided for no employe to be sworn in until his service was absolutely required. Mrs. Lee sustained this with a decisive manner that showed she had regained her composure. When the grab matter was finally disposed of and the house settled down to routine noise and work, Speaker Smith still remained on the floor. He had made several speeches against certain resolutions, and enjoyed the novelty of seeing skirts in his place. Suddenly Mrs. Lee remembered that her committees had not been notified of the meetings, and she quickly rapped for order, like a woman suddenly remembering a subject just after she had said good-by to a visitor—usually the most important object of the call—jumped to her feet, and announced in clear tones the list of meetings arranged for her committees, then sat down with a contented air that caused a smile.

COLUMBUS' DUST IN AMERICA.

Iowan Makes a Startling Claim Regarding the Ashes of the Discoverer.

J. S. Browning, of Sioux City, Ia., claims to have positive evidence that Columbus' remains are in this country.

Mr. Browning was a member of the bureau of awards at the world's fair, and says he learned the particulars during the exposition of the deal by which the explorer's dust passed into the hands of one of the best-known collectors in America.

He declines to give the latter's name, but says a Spaniard offered him the remains for $5,000 while with the fair; that the proposition was accepted, and that the collector now has the dust either in New York or Washington.

He did not buy the relics, however, which were inclosed in Christopher's casket when he was buried. Mr. Browning thinks the purchaser will soon make public the fact of his possession of the dust.

He says there is no doubt concerning the genuineness of the remains.

AMERICA AND HER RIVALS.

From "United States at Paris Exposition in 1900," by Ferdinand W. Peck, in North American Review.

While the prime motive of America's display will be the extension and expansion of her trade with foreign countries—and to accomplish that a creditable exhibit is necessary—it must be borne in mind that other nations are working to the same end, and will likewise use every effort to increase their individual trade, even at the expense of other countries, including the United States. They, too, will make magnificent displays, and to counteract their influence it is necessary that the United States should get together an exhibit that will truly represent the progress of this country, and the excellence of its products, as compared with the exhibits of other countries, which will be placed side by side with them.

Coffin Studded with Jewels.

Pomp and extravagance in funerals are common among the rich classes of the far east. Money is spent lavishly there for burial purposes. All records in this respect were eclipsed recently in Singapore by the relatives of Mrs. Tan Jick Kim, who died in that city. Her coffin cost something like $20,000. It was decorated gorgeously with gold and precious stones, and lined with the most costly silks and damasks. The other details of the funeral were proportionately extravagant, making the function the most remarkable, as regards expense, that has ever taken place in the colony.

"Geewhillikins Is!"

An Arkansas debating society had for discussion, "Resolved That 'geewhillikins' is profanity," and the affirmative won.

NO WIRE TAPPING.

Lines Are Being Watched Too Closely in Recent Years to Permit This Trick.

"There is no real wire tapping nowadays," said a race horse man to a reporter of the New Orleans Times-Democrat. "The stories of such work are given to reporters by confidence men who desire to create an impression that the thing is common. What's their object, did you say? Why, simply this: They follow the races, rent quarters near one of the poolrooms and set up a fake telegraphic outfit; a few wires apparently coming through a window casing, a ticker on the table and a couple of battery cells underneath, are all that is necessary. Then they hunt up some fool with sporty proclivities and money to burn—not hard to find around a track—and tell him they have a scheme for pulling off unlimited thousands. They show the outfit to the poor dupe and easily persuade him that all they need is backing. He puts up a wad of bills to do the betting, and that's the last of it as far as he's concerned. The confidence men give him any old excuse they want to and proceed to look for a new fish. They don't care whether he believes them or not, because they know perfectly well that he doesn't dare to kick. That's absolutely all there is to the game, and every so-called expose in the paper merely helps it along. You will notice that the printed stories always say vaguely that the poolrooms were skinned for a huge amount of money, and you may rest assured that the reporter was imposed on by one of the swindlers themselves. Wire tapping used to be practiced extensively, but the modern system of line inspections several times daily has rendered it absolutely impossible."

A PHARMACIST OF ABILITY.

A Woman of Minneapolis Enters and Captures a New Field of Endeavor.

Miss Josie Wanous is a pretty young girl of Minneapolis who has lately taken upon her shoulders the burden of what is generally regarded as the occupation of a man. She owns her own drug store, compounds her own prescriptions and is known far and wide as a pharmacist of accuracy and ability.

The story of this pretty young woman's success is a pretty recital of discouragements and indomitable energy. She was a little Bohemian girl in the Bohemian quarter of Minneapolis and a pupil at the high school. A druggist who sought the Bohemian trade noted the bright face and intelligent air of the girl and gave her a position in his store. She worked there after she graduated from the high school and in a little while had almost learned the pharmacopeia by heart.

Miss Wanous liked pharmaceutics and from the store she went to a pharmaceutical college and studied six months to secure registration as a clerk. It was some time after her graduation that she secured a position. People seemed distrustful of a young lady prescription clerk and it was a year after her graduation until she succeeded in getting a position in a drug store. From this time her advancement was rapid, and she has now, though still young, one of the finest drug stores in Minneapolis.

INTERESTS MANY SETTLERS.

Decision in Favor of Archbishop Ireland Delights Hearts of Minnesotans.

The land case just decided in favor of Archbishop Ireland by the secretary of the interior has been pending for a number of years, and involves the homes of a large number of settlers in Minnesota. The archbishop secured the lands for the purpose of locating settlers, an Irish colony being established and most of the lands have passed to the settlers. There still remained, however, a good many acres not sold or only partially paid for, and on the plea that the archbishop had simply a contract to dispose of the lands as an agent an attempt was made to prevent a transfer of those other lands. The contention of the archbishop is sustained, and he will receive all the lands under the second contract. Title to the lands has been unsettled because of these suits for a good many years, and this final decision of the matter will come as a relief not only to the settlers on the lands, but to all residents about Graceville, where the bulk of the lands are located.

RAFFLES OFF A WEEK'S LABOR.

Indiana Ex-Saloon Keeper to Get $201 for Seven Days of Service.

Joseph Miller, a saloon keeper, forced out of business by failure to pay the city license at Terre Haute, Ind., will get $201 for a week's labor. Miller tried to get work as a bartender, but did not succeed. He then decided to raffle off his services for a week.

The tickets are numbered from one to 200. Each is in a sealed envelope and the purchaser of an envelope pays from one cent to two dollars. The aggregate is $201.

Miller promises to perform any labor required of him by the holder of the winning ticket, and has disposed of nearly all of the 200 issued.

Caesar's Funeral Pyre Perhaps.

Under the column in the Roman forum marking the spot where Caesar's body was burned some ashes have been found. According to the London Daily Mail they are believed to be the remains of his funeral pyre.

England's Soap Production.

The production of soap in England is about 45,000 tons per week, of which between 3,000 and 4,000 tons are made in London.

ECUADOR'S CHAMPION

Alfaro, Who Has Always Stood for the People's Rights.

Recent Victory Over Revolutionary Forces Recalls the Very Interesting Career of This Most Able Soldier.

There is nothing startling in the news that another revolution has shaken some one of the South American countries. It is rather the normal condition of affairs—the event that is to be expected. Ecuador is the latest to indulge in this popular diversion. Revolutionary forces have invaded the land and attempted to overthrow the existing government, but President Alfaro, true to his energetic nature and soldier ability, has completely routed his enemies and established himself more securely than ever as ruler.

President Eloy Alfaro, of Ecuador, assumed the powers of a dictator last November with the consent of the council of state, so that he may have a freer hand in repressing the attempts of revolutionists to invade the republic from the Peruvian and Colombian frontiers. Alfaro is Ecuador's ablest soldier, and is recognized by the people as the champion of their rights. He has unmade two presidents that attempted to override the popular rights—Moreno, in 1876, and Cordero in 1895.

President Alfaro was born in Manivi 52 years ago, and his parents, wealthy planters, gave him a good education in the schools of Quito. He chose a commercial career, and connected himself with a firm of exporters. The tyranny of President Garcia Moreno aroused his patriotic ambition, and he enlisted in the revolution against him in 1872, distinguishing himself in a number of battles and winning the rank of colonel.

In the revolution of 1876 he was one of the leading spirits, and when Moreno was killed Alfaro was made president, but he preferred civil life, and resigned after a few days in favor of Jose Veintemilla. The latter, however, did not conduct the government in accordance with his promises, and Alfaro organized another revolt, but was captured and exiled. He went to Central America, engaging in business.

In June, 1895, President Cordero's corruptness and arbitrary methods of governing led the country to turn once more to Alfaro for deliverance. Alfaro buckled on his sword and came out of his exile. On his arrival in Ecuador he went to the front immediately with an army that captured Guayaquil and finally ousted the defeated President Cordero. Gen. Alfaro took the presidency, and has remained firm in his seat since.

RAG CARPET BEE.

"Samantha Allen" Affair at Delmonico's by Members of New York's Four Hundred.

The Jonesville choir was in active session at "Samantha Allen's rag-carpet bee" the other night at Delmonico's, New York city, where sweet New England faces of to-day, in the guise of 50 years ago, set forth grandmotherly customs with a spirit and freshness that bespoke careful study of the traditions of olden time by the National Society of New England Women, under whose auspices it was given. The stage of the great ballroom was transformed into an old country house.

"Samantha" (Mrs. Belle Gray Taylor), in blue-flowered gown and kerchief, welcomed her guests in homely fashion. The young folks settled down to games and music, and soon were deep in "cat's cradle" and kindred amusements. But the older folk took up the cutting and sewing of the rags.

As the rags were cut and sewed they were carried to the great old-fashioned loom at one side of the room.

TO TRY TO KEEP ITS GAS.

Effort to Be Made in Indiana to Enforce a Law Passed by Legislature in 1895.

The residents of the Indiana natural gas belt have started a movement by which they expect to confine the gas to their own territory, and prevent it from being piped to Chicago and others outside of the belt proper.

In a law passed in 1895 the legislature made it a penal offense to force gas through pipe lines at a higher pressure than 300 pounds to the square inch. This law was sustained by the supreme court, which held that the legislature had a right to fix the rate of pressure under the general provisions for police powers. The initial or rock pressure of the gas is now so low that pipe-line companies, says a correspondent of the Chicago Times-Herald, have to exceed the legal pressure at their pumping stations, and the law is to be invoked to stop it. If the effort is successful many cities will be deprived of fuel gas.

Prevention of Consumption.

Sir William Broadbent, who is one of the most eminent authorities on consumption in Great Britain, is prescribing fresh air as the best of preventives, day and night, summer and winter. He says everybody ought to sleep with the window open and the bedroom ought to be as fresh in the morning as when it is entered at night. He believes that if we all slept with open windows the mortality from consumption would be reduced by one-half from this alone.

A Spinster Who Celebrates Marriages.

Tasmania boasts a female deputy registrar who is legally qualified to celebrate marriages. She has united many couples, but is herself single.

Horses in Algeria.

Algeria is the only country in the world where the horses outnumber the human beings.

L'ABEILLE DE LA NLLE-ORLEANS

Est très répandue en Louisiane et dans tous les Etats du Sud. Sa publicité offre donc au commerce des avantages exceptionnels. Prix de l'abonnement pour l'année Edition quotidienne, $12 00; Edition hebdomadaire $3 00; Edition du Dimanche, $2 00.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente, Mercredi, 5 Avril 1899, de Propriété de Valeur du Premier District.

Dans l'Affaire de la Southern Wood Manufacturing and Creosoting Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 44,436—En vertu d'un alias writ de fieri facias contre L. W. Brewa, un des défendeurs "in rule", et en faveur de Pierre Senac, plaignant "in rule", à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 30 mars 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de ce ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 378, borné par les rues Colombs, Remparts, St Claude et St Antoine, désigné par le No 11 sur un plan dressé par J. A. Bourgeroi, daté le 29 avril 1831 et annexé à un acte passé pardevant Félix De Armas, notaire, le 30 avril 1833. Ledit lot mesure, en mesure américaine, trente pieds de face à la rue Colombus, cent trente-un pieds sur la ligne 1e séparant du lot No 10, cent seize pieds sur la ligne le séparant du lot No 12 et trente trois pieds sept pouces sur la ligne du fond. Ensemble avec tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou qui y appartiennent en quelque sorte.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
J. Maxime Quiryouse, avocat du plaignant.
25fév—25—mars 3 10 17 24 30

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété Améliorée de Valeur dans le Sixième District,

Portant les Nos municipaux 5341 et 5343 rue du Camp, entre la rue Léontine et l'avenue Peters.

Louis Spiro vs Harry L. Keen.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 58,497.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 30 mars 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec le cottage double et toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 249 autrefois ilet No 25, sur le vieux plan de Rickerville, borné par les rues Camp, Léontine et Chestnut et l'avenue Peters, ledit lot mesurant comme suit et formant l'encoignure des rues Camp et Léontine, à savoir: trente pieds deux pouces et quatre lignes de face à la rue du Camp, sur cent dix-huit pieds quatre pouces et six lignes de profondeur sur la rue Léontine, cent dix-sept pieds onze pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne du côté le séparant du lot adjacent, et vingt-cinq pieds cinq pouces et deux lignes de profondeur dans le fond, d'après un plan attaché à un acte de vente et hypothèque pardevant Bernard Fitche, notaire public, daté le 29 novembre 1895.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Henry L Garland Jr., avocat pour le plaignant. 25 fév—25 26—mars 3 10 17 24 30

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente Mercredi 5 Avril 1899, d'une propriété de valeur du Premier District.

The Gulf States Land Improvement Company vs Veuve Virginia Wade.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 3,137—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, le 5 avril 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 24 borné par les rues Erato, Olto, Liberté et Franklin, lequel lot est désigné par le No 27 sur le Roll d'assessement et par le No 16 de l'ilet 3 9 sur un plan de B. F. Nichols, architecte, en date du 27 février 1852, déposé dans le bureau de Theodore O. Stark, ancien notaire, et mesurant 30 pieds six pouces trois et demie lignes de face à la rue Erato sur cent cinquante neuf pieds dix pouces et trois lignes de profondeur

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Charles F. Claiborne, avocat pour les plaignants.
3 mars—3 10 17 24 31—avril 5

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente Mercredi 5 avril 1899. Vente d'une propriété améliorée de valeur du Troisième District.

Connue comme le No 619 rue Esplanade (ancien No 57), entre les rues Royale et Chartres.

Westfeldt Bros vs Mme Ellen Begué et Jeantet Begué.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 56,974—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 5 avril 1899, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Moreau ou Chartres, Casacalvo ou Royale et Paix, lequel dit lot de terre mesure dix huit pieds, huit pouces de face à l'avenue Esplanade sur cent pieds de profondeur et ladite propriété porte le numéro municipal "Cinquante Sept" rue Esplanade.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Howe Spencer & Cocke, avocats des plaignants.
3mars—3 10 17 24 31—avril 5

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée dans le Deuxième District.

Connue comme le vieux No 350 et le nouveau No 1922 rue Bienville, entre les rues Roman et Prieur.

Robert Upshur vs Jos. T. Hall.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 58,324—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 9 mars 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet No 244 borné par les rues Bienville, Douane, Prieur et Roman, laquelle portion de terre commence à une distance de cent huit pieds de l'encoignure de la rue Prieur et cent soixante-deux pieds de l'encoignure de la rue Roman et mesurant comme suit: vingt-sept pieds de face à la rue Bienville, cent cinquante neuf pieds dix pouces cinq lignes de profondeur sur la ligne de côté après la rue Prieur, quatre-vingt-dix pieds six pouces sur une première profondeur sur une ligne vers la rue Roman, de là s'élargissant vingt sept pieds sur une ligne courant vers la rue Roman, de là sur une deuxième profondeur de neuf pieds six pouces, de là s'élargissant vingt sept pieds sur une ligne courant vers la rue Roman, de là sur une troisième profondeur de trente quatre pieds dix pouces cinq lignes diminuant de douze pieds trois pouces quatre lignes sur une ligne courant vers la rue Prieur, de là sur une quatrième profondeur de vingt-cinq pieds, et soixante-huit pieds de largeur sur la ligne du fond, ensemble avec les bâtisses et amélioration qui s'y trouvent désigné par l'ancien No 350 et par le nouveau No 1922 rue Bienville, laquelle portion de terre est désignée par la lettre A sur un plan de George De Armas, voyer daté le 29 mars 1896 annexé à un acte de partage pardevant W. Morgan Gurley, notaire, daté le 4 avril 1895; laquelle portion de terre est composée de tout le lot No 10 et une partie du lot 15; une partie du lot 16, une partie du lot 2 et une partie du lot 3, aussi une partie du lot 9 et une partie du lot 8, laquelle mesure comme suit: le lot 10 m surant vingt-sept pieds de face à la rue Bienville sur cent neuf pieds dix pouces cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles

La portion du lot 15 est le fond dudit lot et mesurant vingt-cinq pieds de largeur sur la ligne du fond sur la même largeur sur l'autre ligne vers la rue Prieur, sur une profondeur sur la ligne courant parallèle aux rues Bienville et Douane de quarante pieds. La portion du lot 16 est la portion du fond dudit lot, et mesurant vingt cinq pieds de largeur sur la ligne du fond par la même largeur sur la ligne vers la rue Prieur et a une profondeur de quarante pieds sur la ligne de côté courant parallèle aux rues Bienville et Douane.

La portion du lot 2 est la portion du fond dudit lot et mesurant vingt cinq pieds de largeur sur la ligne du fond, laquelle ligne du fond forme la ligne du fond du lot 16 sur la même largeur sur la ligne vers la rue Roman et a une profondeur de vingt-huit pieds sur les lignes de côté parallèles aux rues Bienville et Douane. La portion du lot 3 est la portion du fond dudit lot et mesurant vingt-cinq pieds de largeur sur la ligne du fond, laquelle ligne forme la ligne du fond du lot 15 et à la même largeur sur la ligne vers la rue Roman sur une profondeur de quarante pieds trois pouces quatre lignes sur les lignes de côté parallèles aux rues Bienville et Douane.

La portion du lot 8 étant la portion du fond du dit lot mesurant vingt sept pieds de largeur sur la ligne du fond sur la même profondeur sur la ligne vers la rue Bienville sur une profondeur de neuf pieds dix pouces cinq lignes sur la ligne de côté vers les rues Prieur et Roman.

La portion du lot 9 est la partie du fond du dit lot et mesurant vingt sept pieds de largeur sur la ligne du fond par la même largeur sur la ligne vers la rue Bienville et a une profondeur de dix-neuf pieds quatre pouces cinq lignes sur les lignes de côté parallèles aux rues Prieur et Roman. Etant la même propriété acquise par Joseph Thomas Hall, par acte de partage pardevant W. Morgan Gurley, daté le 4 avril 1895, Rég. C. O. Bk 156, F. 349.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Charles F. Claiborne, avocat pour le plaignant.
17 fév—17 24—mars 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Trois Lots de Terre de Valeur dans le Septième District, Coin des Rues Cinquième et Washington.

Dans l'ilet borné par lesdites rues et les rues Short et Jeannette.

Bernard McCloskey vs Henry L. Garland, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 58,372. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de district pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 mars 1899, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, connu comme Carrollton, désignés par les Nos 18, 19 et 20 dans l'ilet désigné par la lettre A, 82, borné par les rues Short, Washington, Jeannette et Cinquième, d'après le plan de Henry Moelhausen, ingénieur civil daté octobre 1846 et déposé dans ces archives de Lucien Hermann, autrefois un notaire pour la Paroisse d'Orléans, d'après lequel plan lesdits lots mesurent chacun trente pieds de face à la rue Cinquième sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 18 formant l'encoignure des rues Cinquième et Washington.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
B. McCloskey, avocat pour le plaignant.
3 fev—3 10 17 24 — mars 3 9

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur dans le Troisième District.

Formant l'encoignure des rues Annette et Joséphine (maintenant Prieur).

Dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Célestine (maintenant Johnson) et Nouveau St Bernard (maintenant Allen).

Marcel Bernard vs Cesar Damas.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 58,437—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI 23 mars 1899 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No cinquante-neuf, borné par les rues Joséphine (maintenant Prieur), Annette, Célestine (maintenant Johnson) et Nouveau St Bernard, ou Allen, formant l'encoignure des rues Prieur et Annette, et mesurant comme suit: Trente-un pieds onze pouces sept lignes de face à la rue Annette sur soixante-cinq pieds de profondeur et face à la rue Prieur ou Joséphine, faisant partie d'une grande portion de terre désignée par le No Un sur un plan dressé par C. A. De Armas, voyer, le 14 décembre 1866 et déposé dans le bureau de A. Ducatel ancien notaire dans cette ville comme plan No 27 du Livre de plans No 7 lequel dit lot original Un mesure trente-et-un pieds onze pouces et sept lignes de face à la rue Annette sur cent vingt-huit pieds de profondeur et face à la rue Joséphine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Louis P. Bryant, avocat pour le plaignant.
17 fév—17 24—mars 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Deuxième District,

Etant la bâtisse en briques à trois étages, couverte en ardoises, connue comme l'ancien No 76 et nouveau No 730 rue Dumaine, entre les rues Royale et Bourbon.

Salvator Oteri vs Giralamo Di Guisseppe

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 58 288 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 9 mars 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances là dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, borné par les rues Galvez, Washington, Quatrième et Miro, désigné comme ilet No 454, ledit ilet No 454 mesurant deux cent cinquante quatre pieds sur deux cent vingt huit pieds et d'après un certificat de voyer fait par Hunter Stewart, ingénieur civil et R. W. W. Reynolds, député voyer de ville, daté le 23 juin 1896, annexé à un acte de vente par le plaignant au défendeur là dessus de dites propriétés passé pardevant Robert P Upton, notaire, le 14 juillet 1896 et faisant partie de la propriété en ceci premièrement décrite et désignée comme ilet No 453 borné par les rues Quatrième, Miro, Galvez et Troisième, mesurant deux cent trente huit pieds sept pouces et quatre lignes de face sur les deux rues Quatrième, Miro, Galvez et Troisième, sur une profondeur et façad de deux cent cinquante huit pieds sur les deux rues Miro et Galvez, le tout d'après ledit certificat d'arpentage.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Denègre, Blair & Denègre avocats pour le plaignant.
17 fév—17 24—mars 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur dans le Deuxième District.

Rue Canal, entre les rues Napoléon et Alexandre.

Veuve Amélia Eimer vs Robert L. Patterson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 56,411—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 16 mars 1899 à midi, des propriétés ci après décrites, à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, et dépendences là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues du Canal, Napoléon, Alexandre et Douane, mesurant trente-six pieds de face à la rue du Canal sur cent vingt-huit pieds, neuf pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles, et est composée de tout le lot désigné par le No 5 sur un plan dressé par Hodin et Schlarbaum, voyers, daté le 17 novembre 1853 et déposé dans l'Etude de A. Ducatel, notaire, dans cette ville, comme le plan No 28 de son livre de plans No 5 mesurant trente pieds de face à la rue du Canal sur cent vingt huit pieds, neuf pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec six pieds de face à la rue Canal s'étendant entre lignes parallèles sur une profondeur de cent vingt huit pieds, neuf pouces et cinq lignes pris de son côté lequel est le plus près de la rue Napoléon du lot contigu désigné par le No 4 sur le plan ci-dessus

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. B. Leopold et Wm Armstrong, avocats pour le plaignant.
10 fév—10 11 17 24—mars 3 10 16

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés Améliorées de valeur du Sixième District.

Connue comme la bâtisse en briques et en bois, à deux étages, avec mansardes, couverte en ardoises, encoignure des rues Laurel et Lyon.

—ET—

Résidence simple en bois, à un étage, couverte en ardoises, No 4834 rue Laurel.

Le tout dans l'ilet borné par lesdites rues et les rues Bordeaux et Annonciation, d'après les termes de la vente.

Banque d'Epargnes Germania de la Nouvelle Orléans vs Joseph Muller.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 58,332—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 mars 1899, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatre certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, etc, y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet 141, borné par les rues Laurel, Lyon, Annonciation (autrefois Jersey) et Bordeaux, désignés par les lettres A, B, C et D, d'après un devis d'arpentage ou subdivision fait par C. M. Williams, député voyer de ville, daté du 26 octobre 1887, et annexé à un acte d'achat des dites lots par la Mutual Building and Homestead Association; les dits lots se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles, le lot A formant l'encoignure des rues Laurel et Lyon, lesdits lots de terre étant le tout de quatre lots désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 et dix pieds sur une distance de 120 pieds de distance du côté du lot No 5 lequel est le plus près de la rue Laurel, les dits lots Nos 1, 2, 3 et 4 mesurant originellement 25 pieds de face chacun à la rue Lyon sur 120 pieds de profondeur, et ledit lot No 5 mesurait originellement vingt-cinq pieds de face à la rue Lyon sur 120 pieds de profondeur, le lot No 1 ayant formé l'encoignure des rues Laurel et Lyon étant la même propriété que le défendeur l'a acquis par achat du Mutual Building and Homestead Association, par acte pardevant Jos. D. Taylor, notaire, daté du 3 décembre 1887 et enregistré au Bureau des Annotations dans le livre 127, folio 772

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Comptant sur les lieux, l'acquéreur devant assumer en plus et sus-dens de son adjudication le paiement de trois billets, chacun pour la somme de douze cent piastres ($1200) faits par le défendant à son ordre et endossé par lui-même, tous datés Nouvelle Orléans, 3 août 1898, et payables respectivement à trois, quatre et cinq ans après date, avec intérêt à 8 pour cent par an du 3 août 1898, et sujets à tous les termes et conditions décrits dans l'acte hypothécaire passé le 3 août 1896 par George C. Walshe, notaire public, par qui chacun des dits billets est paraphé "ne varietur" pour identification avec ledit acte.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Buck, Walshe et Buck, avocats des plaignants.
17 fév—17 18 24 - mars 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil d'une grande portion de terre de valeur dans le Sixième District.

Dans l'ilet borné par l'avenue Peters et les rues Octavia, Pitt et Prytanée.

Commençant à un point 60' de l'encoignure de la rue Prytanée elle mesure 141' 1" et 4"' sur l'avenue Peters.

Commençant à un point 120' de l'encoignure de l'avenue Peters; elle mesure 150' sur la rue Prytanée.

Sur la rue Pitt elle mesure 270 pieds.

Sur la rue Octavie elle mesure 201' 1" et 4"'.

Sur laquelle sont érigées

La résidence en bois à deux étages avec attique, 1424 avenue Peters.

La résidence en bois à deux étages No 1408 avenue Peters.

Les deux résidences en bois à deux étages Nos 5419 et 5425 rue Prytanée.

Les deux cottages en bois à un étage, Nos 5429 et 5435 rue Prytanée, et le cottage No 1217 rue Octavia.

et

Toutes les autres améliorations sur lesdits terrains.

**Alden McLellan vs